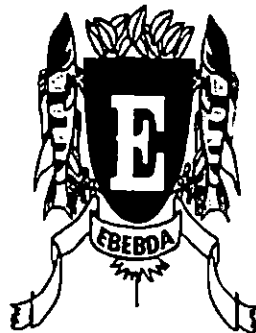


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
REGION DU CENTRE  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE  
**COMMUNE D'EBEBDA**  
SECRETARIAT PARTICULIER  
TEL : 677 69 91 03 / 669 65 76 76



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
CENTER REGION  
LEKIE DIVISION  
**EBEBDA COUNCIL**  
PRIVATE SECRETARY

DECISION MUNICIPALE N° *03* /DM/19/C.EBEBDA/SP DU *03 AVR 2019*

Portant attribution de la lettre-commande relative à l'exécution des travaux de réhabilitation des centres de santé de Ngoksa et Leka dans la commune d'Ebebda département de la lékié région du Centre.

Le Maire *Eric Ciangana*  
Directeur Général



Vu la loi constitutionnelle ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié par le décret N°90/1464 du 03 Novembre 1990 ;

Vu le décret 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la commune d'Ebebda ;

Vu le décret N°2012/480 du 22 Novembre 2012 portant nomination de Monsieur SIMOU KAMUSU PATRICK à la fonction de préfet du département de la Lékié ;

Vu l'arrêté N°229/cab/pm du 07 Octobre 2009 du premier Ministre, Chef du Gouvernement, portant réorganisation du cadre institutionnelle d'exécution du programme national de développement participatif (PNDP) ;

Vu l'arrêté N°00000066/A/MINATD/DCTD du 1<sup>er</sup> Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur AWONO SYRINUS au poste de Maire de la Commune d'Ebebda, Département de la Lékié ;

Vu la décision municipale portant constatation de la composition d'une commission interne de passation des marchés auprès de la commune d'Ebebda ;

Vu la circulaire portant exécution de la loi de finance de la république du Cameroun exercice 2019.

Considérant l'appel d'offre N°06/AONO/C-EBDA/CIPM/2019 du 26 Mars 2019 relatif aux travaux de réhabilitation des centres de santé de Ngoksa et Leka dans la commune d'Ebebda département de la lékié région du Centre.

**DECIDE**

**Article 1** : L'entreprise **ETS MESSINA BUSINESS CORPORATION (MBC)** a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation des centres de santé de Ngoksa et Leka dans la commune d'Ebebda département de la lékié région du Centre à compter de la date de signature de la présente décision.

**Article 2** : L'adjudicataire ci-dessus désigné est invité à se présenter à la Mairie d'Ebebda, pour notification de son ordre de service.


**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**Ampliation** :

- MINMAP
- ARMP
- RM/EBEBDA
- CIPM/EBEBDA
- INTERESSE
- Affichage
- Chrono/Archives

03 AVR 2019  
Ebebda, le.....

Le Maire



Cyrinus Luono